

[APSAD 93]

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01/02/2010

Emargement

		<i>Présents</i>	<i>Excusés</i>	<i>Absents</i>
Président	Thierry Robert	X		
Trésorier	Jean Pierre Bondon		X	
Secrétariat	Christine Milisavljevic	X		
	Brigitte Marlaire	X		

Section

Aquagym	Catherine Poilane	X		
	Dolorès	X		
Badminton	Stéphane Ougier	X		
Boxe française, savate forme	Samuel Godo	X		
Capoeira	Jocelyn Larose	X		
Course à pied	Serge Peyrade	X		
Danse de salon	Dany Lam			X
Danse orientale	Auréli Zorzettig	X		
Futsal	Eric Chonavel			X
Golf	Philippe Leriche	X		
	Fabien Paillard	X		
Gymnastique, Stretching	Hélène Langlais	X		
Karting	Thierry Robert	X		
Moto	Annie Gonzenbach	X		
Musculation	Ben Abdelkader	X		
Plongée	Thierry Morin	X		
Sophrologie	Anne Daviet		X	
Tennis, Squash	Bruno Courtillier	X		
Yoga, Tai Chi Chuan	Françoise Jousset	X		

Association des Personnels Sportifs des Administrations Départementales

Déclarée APSAD93 sous le n° 71319 //Agrément Jeunesse et Sport n°93S69

Liée par convention avec le Conseil Général dans le cadre de la politique sociale et de loisirs

Détails

Le Président précise que :

- un rendez-vous avec la Direction du Personnel a eu lieu et qu'une présentation du nouveau bureau de l'APSAD a été faite à cette occasion.
- Un rendez-vous avec la Caisse d'Épargne s'est tenue pour mise au point des comptes
- Contact avec la Fiduciaire (comptable de l'APSAD) et que des factures de 2009 manquent.

Il rappelle que les sections doivent lui adresser leur bilan d'activités 2009 et leur budget 2009 ainsi que le projet d'activités de 2010 et leur budget prévisionnel 2010 avant la fin de la semaine.

Si les sections ont un projet animation, il faut lui préparer un dossier avec le coût financier pour une aide éventuelle soit financière ou logistique.

Le Président rappelle le calendrier prévisionnel des réunions de bureau de l'APSAD et souhaite la participation de tous les responsables de section.

Les axes prioritaires à régler en urgence sont :

- point des locaux utilisés actuellement et des besoins réels à définir
- mise à plat des contrats des professeurs avec un contrat type
- une charte de bénévolat pour les animateurs internes

Il est prévu que chaque responsable de section soit exonéré des cotisations d'inscriptions pour les sections de moins de 50 membres et 2 responsables pour les sections de plus de 50 membres.

Il est proposé pour les inscriptions de 2011 d'inclure dans la mesure du possible les licences des sections dans le prix de l'inscription.

Il est prévu pour 2011 la création d'un pôle formation pour les animateurs internes et peut être externe.

Une fiche par section a été élaborée et le Président va se mettre en contact avec chaque responsable de section pour mieux connaître les activités, les problèmes de chaque section.

Des chèques délégation sont prévus uniquement pour les responsables de section et uniquement pour du travail administratif, organisation, rencontres Dans le cadre de l'activité de la section concernée.

Une recherche de logo commun est à l'étude.

Il est demandé de rechercher une centrale d'achat pour les équipements sportifs afin de bénéficier d'un meilleur prix.